

Semaine Emploi Handicap : les grands défis à relever pour intégrer les personnes handicapées dans l'entreprise



Du 19 au 25 novembre se tient la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, ayant pour but de sensibiliser le public aux façons de trouver une place dans l'entreprise pour les travailleurs handicapés.

Avec Véronique Bustreel

Atlantico : La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées se déroule entre ces 19 et 25 novembre. Comment évaluer la situation française en l'espèce et les évolutions connues depuis ces dernières années ? Peut-on parler d'amélioration ?

Véronique Bustreel : Nous sommes dans une période étonnante depuis 10 ans. Nous avons à la fois une augmentation du nombre de personnes en situation de handicap qui sont en emploi puisqu'il y a actuellement environ un million de personnes handicapées au travail. Et dans le même temps on a un nombre très important de personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi. Nous avons donc une espèce de continuum qui à mon sens ne va pas s'améliorer dans un premier temps puisque nous sommes dans une phase où l'on va allonger la vie au travail et on sait qu'il y a un certain nombre de pathologies qui interviennent assez tardivement dans la vie, et de plus en plus vont donc avoir des difficultés à accéder ou se maintenir dans l'emploi en deuxième partie de carrière.

Donc on est à la fois dans une période où l'on voit que des choses ont évolué lorsqu'on regarde rétrospectivement mais également avec des sujets d'inquiétude majeurs.

Quels sont les principaux défis auquel le pays doit encore faire face pour permettre une intégration des personnes en situation de handicap dans le marché de l'emploi ?

A mon sens il y en a trois.

Le premier est celui de la santé et de la qualité de vie au travail. C'est le premier car il s'agit d'arrêter le « robinet » qui conduit certains à perdre leur emploi parce qu'on les considère comme inaptes à leur métier et qu'on a des difficultés à avoir un environnement de travail suffisamment inclusif pour les maintenir dans l'emploi. Arriver à assécher ce flux de personnes qui sortent de l'emploi c'est le défi numéro 1. Il faut prévenir la désinsertion professionnelle et anticiper sur ce sujet-là.

On a un boulevard tout désigné sur la négociation qui s'ouvre sur la question de la réforme de la santé au travail. Un rapport vise à modifier les organisations telles qu'elles sont pour proposer des guichets un peu plus larges et répondant à ces questions.

C'est un défi qui va de pair avec la réforme de la vie au travail et de la réforme des retraites. Il faut combiner tous ces enjeux pour avoir un allongement de la vie au travail.

Le deuxième enjeu majeur est la mise en œuvre de la loi avenir pro avec en particulier son volet sur la formation. On sait qu'un des défis qu'on a relevé pour les personnes en situation de handicap c'est le défi de la qualification. On a là un chantier qui a été ouvert. On sait que le gouvernement s'est engagé dans le cadre du PIC (Plan Investissement Compétences) pour qu'un million de personnes qui sont faiblement qualifiées puisse en bénéficier. Nous attendons un engagement massif, d'autant que la loi avenir Pro est venue rebattre les cartes et va donner davantage de moyens pour l'accès à la formation.

Le troisième, c'est l'enjeu de l'accompagnement vers et dans l'emploi avec un sujet autour du service public de l'emploi et de sa rénovation. Et un autre sujet qui vise les modalités de l'accompagnement, faire de l'emploi accompagné pour les personnes en situation de handicap.

Cette année 2018 est plus particulièrement consacrée aux femmes en situation de handicap. Quelles sont les difficultés particulières que rencontrent les femmes en situation de handicap sur le marché de l'emploi ?

C'est un sujet sur lequel on est encore assez pauvre en indicateurs. On a toujours des difficultés à obtenir des données fiables, notamment de données genrées. Néanmoins ce que l'on sait, par un certain nombre d'éléments qui nous reviennent du terrain et à travers le rapport fait le défenseur des droits l'année dernière, c'est que les femmes – qui représentent la moitié des demandeurs d'emploi en situation de handicap – rencontrent les mêmes problèmes que les autres femmes.

Les discriminations dans le cadre professionnel et de la conciliation des temps (vie familiale et professionnelle) existent aussi pour les femmes handicapées. Et évidemment on ajoute la situation de handicap et le surcroît de difficultés qu'elle apporte.

Nous avons donc des discriminations intersectionnelles. On multiplie donc les difficultés pour les personnes. De nombreuses femmes en situation de handicap sont surreprésentées dans les emplois à temps partiels et elles sont extrêmement présentes dans des métiers peu qualifiés. Ce sont des marqueurs fort de la difficulté augmentée des femmes en situation de handicap pour trouver une place qui soit valorisante et leur permette d'exprimer toutes leurs compétences, leurs qualités et leur talent. Avoir mis cette focale dessus cette année en résonance avec ce rapport du défenseur des droits, nous donne le droit d'espérer que peut-être cette singularité sera entendue.